

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2015

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 31
Pouvoirs : 3
Votants : 34

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 07/04/2015

Le 13 avril 2015, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT (remplacé par Pierre LUCIDOR), Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Vincent LAUTIER (remplacé par Nathalie TISSERAND), Sylvie MICHEL, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Dominique VIAL.

Absents excusés : Hubert BONNET (pouvoir à Marc PECHOUX), Béatrice GUERIN (pouvoir à Claude TRASSARD), Frédéric VALLOS (pouvoir à Françoise DUVILLARD), Noël CHEYNET, Roger CHORIER, Michel DUROUSSIN, Olivier EYRAUD, Marie LABROSSE, Chantal NOEL, Marie-Claude OVISTE, Monique RONGEON.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), André COLLON (Saint Jean de Thurigneux), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve), Nathalie TISSERAND (Parcieux), Daniel VIGNARD (Savigneux).

Secrétaire de séance : Bruno HENRY

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Cotisation à l'association pour la création du Parc Naturel Régional (PNR) de la Dombes

M. Bernard GRISON, Président, rappelle que la Communauté de communes Dombes Saône Vallée est adhérente à l'association pour la création du PNR de la Dombes (délibération 2014C11 du 27 janvier 2014).

Par courrier du 22 février 2015, le président de l'association sollicite le versement de la cotisation 2015 à l'association.

Le budget de l'association pour 2015 est de 158 000 € comprenant essentiellement les frais de personnel et les frais d'études engagés ainsi que les premiers frais d'installation (fournitures, matériel, ...) et les frais de fonctionnement. Ce budget est financé par la Région (90 k€), le Conseil département (45 k€) et les collectivités locales à hauteur de 21 335 €. Cette somme est répartie entre les communes adhérentes, directement ou à travers leur communauté de communes, pour moitié au prorata de la population municipale et pour moitié au prorata du potentiel financier. En moyenne, cela représente 0.30 cts par habitant.

Avant fusion, les communes ex CCSV avaient convenu, d'une prise en charge partielle par la Communauté de communes de ces cotisations, sans toutefois l'acter par délibération.

Le bureau communautaire propose que la CCDSV prenne en charge cette cotisation communale pour moitié.

Certaines communes s'étant déjà acquittées de la totalité de leur cotisation, et après accord avec l'association, celle-ci remboursera les communes dans ce cas.

Le Conseil Communautaire aura à se prononcer sur cette proposition de prise en charge partielle des cotisations communales à l'association pour la création du PNR de la Dombes et pour les communes qui se seraient acquittées de la totalité de leur cotisation 2015, du remboursement de la moitié de leur cotisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité :

- ✓ **Confirme** l'adhésion de la Communauté de communes à l'association pour la création du Parc Naturel Régional de la Dombes, et ce pour la durée du mandat,
- ✓ **Décide** de prendre en charge pour cette même durée, la moitié des cotisations municipales à l'association, soit pour l'année 2015 : **4 787.72 €**.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **30 AVR. 2015**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20150413-2015C49-AG
Affichage le : **30 AVR. 2015**

A Trévoux, le 13 Avril 2015

Le Président,
Bernard GRISON

